Section de Paris 07 Cdis

Septembre 2009

DEMENAGEMENT BONVIN :

Le compte est bon!

Mercredi 9 septembre, l'ensemble des organisations syndicales étaient conviées à une plénière qui annonçait la fin des négociations pour le déménagement. La CFDT est sortie satisfaite, jugeant avoir été entendue par la direction. Le seul hic, c'est d'avoir constaté qu'une organisation syndicale évaluait un accompagnement de seulement 250 € par agent pendant qu'une autre organisation, majoritaire, laissait, comme à son habitude, les mains libres à la Poste en ne demandant qu'un « accompagnement conséquent », sans le chiffrer! Cela aurait pu conduire à une baisse de la prime de 350 €, la Poste affirmant, au début des négociation, qu'une prime de 150€, c'était conséquent !

Prime d'accompagnement : 500 euros par agent, c'est gagné !

La CFDT avait chiffré une prime aux alentours de 600€. La direction nous avait clairement fait comprendre que cela ne rentrerait pas dans l'enveloppe, **et qu'en plus les demandes des autres organisations syndicales étaient bien inférieures aux nôtres**! Comme vous le voyez la CFDT a tout fait pour qu'un accord soit trouvé au plus près de notre demande. **La Direction a préconisé 400€**, nous avons alors proposé **un compromis à 500€. Cela a été accepté.** Pour la CFDT, il était normal et même logique que vous bénéficiez d'un accompagnement à la hauteur. **Tous les agents de Paris 07 qui seront impactés par le déménagement à Bonvin, toucheront 500€ sur la paie de décembre si l'installation et la mise en route sont terminées, sinon se sera début 2010.** Enfin, une dizaine d'agents toucheront, en plus des 500€, une indemnité géographique. Ceux-ci seront prévenus par la Direction.

Organisation du travail.

Il n'y aura plus d'heure supplémentaire le matin. En effet, 3 agents de Paris 07 commenceront à 5h : 1 chauffeur Cedex, 1 chauffeur ménage et 1 manutentionnaire. **La CFDT demande que ces 3 agents puissent bénéficier des mêmes modalités de prise en charge d'une partie des frais de transport, même s'ils utilisent leurs véhicules personnels !**
Les facteurs verront leurs prises de services décalées de 10min, **ils commenceront donc à 6h35**. Les chauffeurs commenceront à 6h15, comme aujourd'hui. Une ligne sera cependant rééquilibrée (retraite). A ce sujet un groupe de travail sera constitué avec les chauffeurs. Un 1er bilan serait fait le 16 décembre 2009.

Réponses aux autres demandes.

La CFDT a profité de cette plénière pour formuler certaines interrogations :

1/ Personnel du RIE :

En ce qui concerne le personnel du R.I.E, c'est le président de l'association qui est chargé de leurs dossiers. Le gérant les recevra individuellement pour leur faire deux propositions : une indemnité dans le cadre d'un licenciement économique ou alors un plan développement professionnel en association avec le Pôle Emploi. Ces mesures ne sont pas satisfaisantes, la CFDT demande donc à ce qu'ils soient embauchés en CDI à la Poste ou qu'ils soient reclassés dans un autre RIE car beaucoup d'entre eux aiment ce qu'ils font.

2/ Gardien du site de Paris 07 :

L'actuel gardien de la PDC est un agent de la Poste. Il suivra donc les agents de Paris 07 à Bonvin. Il ne pourra, cependant, pas sortir en tournée en raison d'inaptitudes, mais il sera affecté à des travaux intérieurs sur la PDC, le gardiennage étant assuré par une société privée à Bonvin.

3/ Organisation Précaire :

Malgré l'ordre du jour, **la CFDT voulait s'assurer qu'il n'y aurait pas d'organisation précaire sur Paris 07 en octobre !** En effet, nous avons appris, que dans certains centres de la DOTC SUD, **comme Paris 6 ou encore de manière différente à Paris 20, une semaine de sécabilité aurait lieu en octobre ou en novembre !** La direction de Paris 07 nous a expliqués que ça n'aurait pas été judicieux de mettre en place une organisation précaire maintenant, au vu du déménagement. **La CFDT s'en félicite !!!**

4/ Restauration du personnel restant sur la rue Clerc :

Dernièrement, les agents qui restent sur le site de Paris 07 s'interrogeaient sur leur pause déjeuner après le déménagement et pensaient qu'il serait difficile de se restaurer à Bonvin dans le temps de pause impartie. La CFDT a demandé à ce que ces agents puissent bénéficier de chèques-restaurant, notamment en raison des prix de la restauration dans le 7ème et de la distance entre Ecole Militaire et le RIE de Bonvin. La direction ne peut pas en donner. En effet, les critères d'octroi édictés nationalement, excluent la mise en place de tickets-restaurant sur Paris 07**. La CFDT restera vigilante sur les conditions de pauses de ces agents ! La CFDT sera également attentive afin de vous garantir une heure de pause sans course effrénée.**

Conclusion :

Depuis quelques mois la CFDT est de retour sur Paris 07. Nous agissons pour vous, afin d'obtenir de véritables compensations. C'est donc dans ce sens que nous avons mené les négociations sur le déménagement à Bonvin et que nous continuerons à œuvrer au plus près de vos attentes. La CFDT s'est beaucoup investie sur le montant de l'indemnité car nous pensions qu'il était important d'obtenir une compensation à la hauteur de vos efforts et de l'investissement nécessaire à la mise en route de la future PDC. Et d'ailleurs, heureusement que la CFDT s'est impliquée dans les négociations car étant donné les demandes des autres organisations syndicales, vous n'auriez pas obtenu 500€. Malgré notre faible représentativité à Paris 07, nous serons présents, pour vous, dans chaque négociation et nous userons de tout notre savoir-faire pour bousculer le paysage …et prendre vraiment en compte vos attentes.
Le syndicalisme CFDT est efficace et, même s'il dérange les autres dans sa capacité à obtenir des résultats, la CFDT restera présente pour vous et pour défendre vos intérêts.

NOUS RENFORCER, C'EST VOUS RENFORCER
REJOIGNEZ-NOUS DANS UNE EQUIPE QUI GAGNE

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !